

Madame Christie MORREALE

LA VICE-PRÉSIDENTE  
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,  
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,  
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

Jambes, le

20 NOV. 2020

Aux responsables des structures  
d'hébergement agréées par le SPW Intérieur  
et Action sociale

Madame, Monsieur,

Avant tout, je tiens à vous remercier pour votre engagement sans relâche en faveur des personnes vulnérables, de surcroît dans ce contexte sanitaire difficile et inédit. En raison de la recrudescence de la COVID-19 et du niveau de saturation des hôpitaux, il est primordial d'assurer une coordination efficiente des actions menées sur le terrain.

Dans cette optique de concertation des actions, je souhaite par ce courrier attirer votre attention sur les différents dispositifs actuellement en place sur le terrain pour vous accompagner dans la gestion de la crise sanitaire :

- les OST (Outbreak Support Team) composées de médecins et d'infirmiers dont l'objectif vise à intervenir au sein des structures AVIQ-IAS, afin de les conseiller et de les guider efficacement dans la gestion médicale du risque épidémique. Les OST sont soutenues par les cercles de médecine générale.
- les EMU (équipes mobiles d'urgence), il s'agit de duos d'agents de l'AVIQ composés d'un profil infirmier et d'un profil psycho-social qui visent à apporter une aide aux structures AVIQ/IAS impactées par la crise sanitaire en matière d'hygiène mais également de soutien psycho-social.
- les DIPI (Dispositif intervention prévention infection) dont les équipes sont composées de personnel à orientation paramédicale, sociale et psychologique, organisées à l'initiative de la Fédération des Maisons médicales, qui ont pour mission de fournir des conseils utiles au gestionnaire et aux équipes des structures d'hébergement AVIQ et IAS en matière d'hygiène.. Elles viennent en renfort des équipes EMU ou peuvent pallier l'absence de celles-ci.
- les SPAD ( Services psychiatriques d'aide à domicile), équipes composées de professionnels du secteur de la santé mentale habilités à soutenir votre personnel et vos bénéficiaires. Ces équipes sont chargées de répondre aux besoins d'écoute ou de soutien psychologique au sein de votre institution (informations utiles sur le site : <https://covid.aviq.be/fr/trouver-du-soutien/services-de-sante-mentale-et-psychologues>).

Ces dispositifs agissent de manière concertée sur le terrain en fonction des priorités, de leur disponibilité, de leurs rôles et compétences respectives. La coordination de leurs actions est assurée au sein de l'Agence wallonne pour une Vie de Qualité.

Toute demande d'intervention peut être adressée, par courrier électronique, à l'adresse [coordination.interventions@aviq.be](mailto:coordination.interventions@aviq.be)

En parallèle à ces interventions, en tant que gestionnaire d'un service agréé par le SPW IAS, vous pourriez être contacté par des professionnels issus du service d'Inspection. Les contacts, dans ce cadre, sont envisagés comme un soutien et un support dans le contexte actuel de crise sanitaire. Ils ont notamment pour objectif de s'assurer de l'évolution des Plans Internes d'Urgence, de l'établissement d'un lien avec un médecin de référence et de la constitution du stock stratégique et, bien évidemment, de vous accompagner dans les difficultés que vous rencontreriez.

Je vous demande dès lors de bien vouloir réserver un accueil favorable aux équipes des différents dispositifs de soutien, ainsi qu'aux inspectrices et inspecteurs qui rentreraient en contact avec votre organisation.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration et votre investissement dans cette lutte contre la COVID.

**La Vice-Présidente et Ministre de la Santé et de l'Action sociale**



**Christie MORREALE**